

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 8 AVRIL 2024 À 19 HEURES, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Guillaume Poirier  
François Poirier  
Laurent St-Onge  
Yves Barriault

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice  
générale et greffière-trésorière

.....

**058-04-2024 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h, souhaite la bienvenue à tous et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

**059-04-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

**060-04-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 11 mars 2024 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 11 mars 2024.

.....

**061-04-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
25 MARS 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mars 2024 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 25 mars 2024.

.....

**062-04-2024      APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 54 901,89 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

**063-04-2024      DÉMISSION DE LA RESPONSABLE DES LOISIRS**

La directrice générale et greffière-trésorière informe la population de la démission de madame Alexe Bernard effective le 20 avril 2024 au poste de responsable des loisirs et vie communautaire.

.....

**064-04-2024      EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU LOISIR**

CONSIDÉRANT la démission de la responsable des loisirs ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Pascal St-Onge à titre de préposé aux loisirs pour la période estivale 2024 et que le maire suppléant, Steven Allain est autorisé à signer le contrat d'engagement.

.....

**065-04-2024      CAMP DE JOUR - PLANITOUT**

CONSIDÉRANT QUE la clientèle du camp de jour de la Municipalité de Saint-Alphonse est en constante augmentation;

CONSIDÉRANT QUE la communication aux parents, les fiches de santé et autres informations spécifiques sur les enfants du camp de jour sont primordiales;

CONSIDÉRANT QUE la plate-forme électronique *Planitout* est disponible en ligne afin d'assurer une communication efficace entre les animateurs et les parents en tout temps, et que l'information se retrouve au même endroit;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé le conseiller Steven Allain et résolue à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise les intervenants du camp de jour à utiliser la plate-forme *Planitout*, et qu'un frais unique et obligatoire de 10 \$ par enfant sera facturé pour l'été.

.....

**066-04-2024      FORMATION DES ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT QUE L'URLS GÎM offre une formation pour les animateurs de camp de jour;

Considérant que le coût est de 250 \$ par camp de jour pour l'évènement qui aura lieu du 24 au 26 mai 2024 à la Base de plein air Bellefeuille;

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire les animateurs de l'été 2024 à cette formation.

.....

**067-04-2024 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 342-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Le conseiller Guillaume Poirier donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 342-2024 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté;

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le *Règlement de zonage* de la Municipalité de Saint-Alphonse, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

.....

**068-04-2024 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 274-2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Le conseiller Steven Allain donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le règlement numéro 343-2024 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté;

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le *Règlement de zonage* de la municipalité de Saint-Alphonse, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

.....

**069-04-2023 RÈGLEMENT 306-2018 - ANNULATION SOLDE RÉSIDUAIRE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a réalisé l'objet du règlement numéro 306-2018 à un coût moindre que celui prévu initialement ;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 870 000 \$ ;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué ;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 86 537 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 306-2018 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité :

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt numéro 306-2018 soit réduit de 956 537 \$ à 870 000 \$ ;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

.....

**070-04-2024 CROIX-ROUGE – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS**

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la lettre d'entente « services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec pour l'année 2024, d'effectuer le versement de la contribution financière demandée annuellement et nous autorisons la mairesse, madame Josiane Appleby, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier, à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente et la mairesse est nommée représentante de la Municipalité pour ce dossier.

.....

**071-04-2024 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue.

.....

**072-04-2024 CLÔTURE**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 18 h 38.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Annick Duguay Cormier,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....